



Contributions d'acteurs sur le document de présentation du projet du CERN

Mai 2026



PROJET
D'ACCÉLÉRATEUR
DE PARTICULES

ORGANISÉ PAR



Les consignes pour les contributions d'acteurs :

La date limite fixée par l'équipe du débat pour la réception des contributions est fixée **le 27 mai 2026**.

Le document prend la forme d'un « rapport d'étonnement », réunissant les retours sur le Document de présentation du projet autour de quatre axes :

- Ce que vous avez appris
- Ce qui est à approfondir ou ce qui manque
- Ce qui n'est pas clair pour un public novice
- Ce qui vous a surpris

Règles à respecter :

- Réponse aux 4 questions : 2500 caractères par question
- Propos argumentés et respectueux
- Pour rappel, ce cahier se distingue des cahiers d'acteurs individuels.

Les productions seront faites librement par les différentes structures qui s'exprimeront. Elles feront l'objet d'une relecture par un Comité de lecture de l'équipe du débat mais elles resteront sous la responsabilité de leurs auteurs.

Présentation : Actions Contre Les Atteintes Au Sous-Sol

ACCLASS

<https://www.aiclass74.fr/>



Le sol et le sous-sol recèlent de nombreuses ressources indispensables à la vie. Ces ressources font l'objet de divers aménagements, forages, géothermie, exploitation minière, stockage de déchets, galeries de toutes sortes, etc. qui peuvent avoir des incidences graves sur les équilibres écologiques. Le but de l'association est de veiller à la protection et la préservation de l'environnement concernant tous projets, installations, ouvrages, travaux et activités d'explorations, d'exploitations ou d'aménagements des sols ou sous-sols en Haute-Savoie, Savoie, Ain et Jura.

En guise de préambule : Utilisation de ce rapport d'étonnement par la CNDP :

- Ces réponses vont être rendues publiques sous forme d'un document rassemblant les différentes contributions reçues qui sera mis en ligne sur notre site.
- Ces contributions ne vont pas engendrer de modifications du dossier. La version en ligne ne changera pas, elle correspond à une présentation des informations disponibles en amont du débat par la maîtrise d'ouvrage et soumise à avis de la CNDP le 6 mai 2026
- Les contributions d'acteurs sont donc destinées à contribuer, dès l'ouverture du débat, à l'information du public en partageant le point de vue de différents acteurs autour des quatre questions posées sur ce dossier.

Ce que nous avons appris :

Nous n'avons pas appris grand-chose. Ce document de maîtrise d'ouvrage, censé poser les bases d'un dialogue transparent, se révèle être un outil de promotion d'une ambition démesurée, une manifestation flagrante d'*hubris* technologique comme si le CERN ne tenait pas compte des recherches du GIEC

Le CERN n'arrive pas à justifier scientifiquement la nécessité d'un tel gouffre financier et énergétique. Les arguments avancés — la recherche de la matière noire ou du boson de Higgs — restent flous. Rien ne prouve que les installations actuelles ne suffisent pas, et le bilan public de l'utilité réelle du précédent anneau (le LHC) par rapport à son coût est tout simplement absent. Face à la crise climatique, le CERN refuse de remettre en cause la philosophie de la « méga-technologie » et s'enferme dans une rigidité institutionnelle. Il y a un réel entre-soi des physiciens des particules.

L'information fournie reste largement insuffisante et truffée d'incohérences. Qu'il s'agisse de la durée des travaux (qui varie de 8 à 13 ans selon les pages), des liens brisés renvoyant vers des pages introuvables, des études pas terminées ou dont le résultat sera publié après la concertation : le flou domine. Plus grave encore, le CERN avance le chiffre de 40 hectares d'emprise au sol pour les émergences, alors que la réalité masquée par le document — intégrant les zones de stockage de déblais, les raccordements RTE et les nouvelles routes — s'élève plutôt à 160 hectares.

Le mépris des populations locales persiste de manière criante. Sous prétexte que l'anneau est souterrain, le projet occulte l'impact de surface : le saccage visuel de sept sites d'émergence en France, l'artificialisation massive de nos plaines rurales et le passage d'un million de camions sur de petites routes communales pendant une décennie. Les réunions publiques de 2024 et 2025 n'ont servi qu'à formater l'acceptabilité du projet plutôt qu'à écouter les angoisses des riverains concernant leurs ressources en eau, le bruit et la défiguration des chemins de loisirs et agricoles.

Enfin, le CERN refuse d'étudier d'autres solutions. L'ambition du débat s'est étiolée comme le prouve les différentes versions des rapports de saisine de la CNDP. Organiser un débat en plein été nous confirme ce choix. Aller vers le citoyen avec des présences sur les marchés ou des soirées informelles n'est pas un bon signe. Ce DMO ne prépare pas un débat, il valide une obstination.

Ce qui est à approfondir, ce qui manque

1 Ressources en eau et climat : ACLASS demande que soient publiées des évaluations quantitatives précises des besoins en eau (chantier et exploitation) au regard des tensions hydriques locales et de la baisse prévue du débit de l'Arve. Les thématiques du climat, du réchauffement et des recommandations du GIEC doivent être explicitement intégrées, en évitant toute confusion entre aménagement paysager et impact environnemental global.

2 Emprise foncière et artificialisation : Le bilan foncier global doit intégrer l'ensemble des infrastructures (routes, zones de stockage, raccordements RTE). Des visuels en 3D à l'échelle et contractuels sont attendus pour évaluer objectivement l'impact sur la qualité de vie, la biodiversité (incluant les impacts nocturnes), l'agriculture et les risques d'expropriation.

3 Accès et mobilités : Les schémas de raccordement routier et ferroviaire restent à clarifier, notamment pour le transport des matériaux excavés, afin de mesurer précisément les nuisances pour les riverains sur les axes secondaires.

4 Bilan et gouvernance : Un bilan environnemental et socio-économique complet du LEP/LHC est demandé. Pour garantir l'impartialité des débats, l'apport d'expertises indépendantes est souhaité. De plus, la méthodologie ayant conduit au chiffre de 13 000 emplois doit être précisée (emplois permanents vs temporaires).

5 Accès à l'information : Les diagnostics faune-flore sont à publier rapidement, quitte à anonymiser les données localisées les plus sensibles. Par ailleurs, l'accessibilité linguistique des études de faisabilité reste un enjeu clé pour le public francophone.

6 Scénario zéro et alternatives : Il n'y a pas vraiment d'autre choix selon le document alors que c'est le point crucial de la concertation. Il n'est pas présenté de façon suffisamment détaillés les avantages à ne rien faire.

7 Planification technique : Plusieurs incertitudes techniques (dimensions des galeries, sourcing du béton, gestion des sédiments) et incohérences géographiques (ex: visuels d'Éteaux) doivent être levées dès ce stade pour éclairer la faisabilité financière et environnementale globale.

Ce qui n'est pas clair pour un public novice

1 La question de l'eau et de l'énergie : Le projet consommera d'importantes ressources. Faute de comparaisons concrètes avec la consommation d'une ville moyenne ou d'autres industries locales, il est difficile d'en évaluer la juste mesure, surtout dans un contexte de changement climatique et de baisse du débit des rivières locales (comme l'Arve).

2 Les 13 000 emplois annoncés : Ce chiffre est mis en avant sans distinction claire entre les emplois temporaires liés au chantier de construction et les emplois scientifiques ou techniques permanents.

3 Le stockage des données : Le traitement de la masse de données scientifiques nécessite des centres de stockage (data centers) qui consomment eux-mêmes de l'eau et de l'électricité, un impact indirect souvent ignoré du grand public.

4 L'emprise réelle au sol : Les documents mentionnent une surface de 40 hectares pour les sites de surface, mais ce chiffre exclut les routes d'accès, les zones de stockage des terres ou les futurs raccordements électriques. Et on arrive à 160 ha selon un document de la Région

5 Des illustrations incomplètes : Les images présentent de jolis paysages sans intégrer les futurs bâtiments techniques, les pylônes ou les lignes à haute tension. De plus, des erreurs de légendes (comme le site d'Éteaux répété) induisent le lecteur en erreur.

6 Le jargon technique : L'utilisation de termes complexes (comme les "galeries klystron" ou les "tunnels d'alcôves") sans schémas simples de hauteur ou de largeur empêche de se représenter l'infrastructure réelle sous nos pieds.

7 Des incertitudes et des études reportées à plus tard

Un public novice a besoin de certitudes avant de s'engager. Or, le document renvoie les décisions clés à des étapes ultérieures :

Les méthodes d'excavation (utilisation ou non d'explosifs) et leurs nuisances (bruit des convoyeurs, horaires) ne sont pas fixées.

La gestion des millions de tonnes de gravats, le nombre exact de camions sur les petites routes et les risques de pollution de l'eau restent au stade de la "faisabilité technique", sans garanties financières ou environnementales concrètes.

Enfin, l'absence d'un scénario comparatif clair détaillant "ce qui se passe si on ne fait pas le projet" empêche de comprendre les alternatives scientifiques et économiques.

Ce qui nous a surpris

1 L'absence des mots-clés du siècle : Il est stupéfiant de constater que dans un projet scientifique de cette envergure en 2026, les termes « GIEC », « réchauffement climatique » ou même le mot « climat » (hors événements exceptionnels) soient totalement absents des tests d'occurrences.

2 L'évitement des nuisances quotidiennes : Les notions de « nuit » et d'« éclairage », pourtant cruciales pour mesurer l'impact d'un tel chantier sur la biodiversité et les riverains, ne sont pas traitées. De même, la dimension humaine des expropriations est passée sous silence malgré la mention de nombreuses parcelles.

Un calendrier à géométrie variable : La durée de construction fluctue de manière 3
surprenante selon les pages du document, passant de 8 ou 9 ans à 13 ans par endroits, sans
.justification limpide

4 Le renvoi des garanties à plus tard : Qu'il s'agisse de la faisabilité financière, de l'évaluation de l'impact des mesures environnementales (p. 88), de la gestion des risques de pollution (p. 98) ou du tracé des raccordements électriques de RTE (p. 70), le dossier confirme que « rien n'est acté ». Le lecteur est surpris de devoir débattre d'un projet dont les contours techniques et financiers restent à définir ultérieurement.

4 Le secret autour de la biodiversité : L'argument consistant à refuser la publication des diagnostics faune-flore sous prétexte de « protéger les espèces en ne révélant pas leur localisation » (p. 93) apparaît comme un profond paradoxe face à l'ampleur des travaux prévus sur ces mêmes zones. Une publication caviardée des espèces sensibles aurait été plus logique.

5 Le manque de relecture sur les points critiques : La présence de doublons grossiers (comme l'erreur visuelle répétée deux fois sur le site d'Éteaux, pourtant l'un des plus importants) surprend pour un document officiel soumis au public.

6 L'exclusion des alternatives : Les scénarios alternatifs ou le « scénario zéro » (l'impact de ne pas faire le projet) sont balayés en quelques lignes, privant le citoyen d'une véritable base de comparaison objective.